

Information sheet on maintenance obligation certificate

Assurance-chômage	Date de réception	
Obligation d'entretien envers des enfants		
Nom et prénom	No AVS	
NPA, lieu, rue, numéro	Date de naissance	Etat civil

← Personal details of insured person

1 Enfants jusqu'à 18 ans révolus, enfants en incapacité de gain jusqu'à 20 ans révolus ou enfants en formation jusqu'à 25 ans révolus envers lesquels vous-même, votre conjoint(e) ou votre partenaire enregistré(e) avez une obligation d'entretien (si vous avez plus de quatre enfants concernées, veuillez utiliser un nouveau formulaire):

← If you have more children, please use an additional form

	1 ^{er} enfant <input type="checkbox"/> m ¹⁾ <input type="checkbox"/> f ¹⁾	2 ^e enfant <input type="checkbox"/> m ¹⁾ <input type="checkbox"/> f ¹⁾
Nom		
Prénom		
Lieu de domicile / pays		
Date de naissance		
Lieu de naissance ²⁾		
No AVS		
Activité de l'enfant ³⁾		
Lien avec l'enfant ⁴⁾		

← Personal details of children: if you have more than 2 children, please use an additional form

← Exact details of education or activity. Please enclose references, testimonials or contracts.

	3 ^e enfant <input type="checkbox"/> m ¹⁾ <input type="checkbox"/> f ¹⁾	4 ^e enfant <input type="checkbox"/> m ¹⁾ <input type="checkbox"/> f ¹⁾
Nom		
Prénom		
Lieu de domicile / pays		
Date de naissance		
Lieu de naissance ²⁾		
No AVS		
Activité de l'enfant ³⁾		
Lien avec l'enfant ⁴⁾		

← In which legal way are you related to the child?
Father/mother, foster father/foster mother etc.

0716102 - 002 - 06 - 2013

¹⁾ m: de sexe masculin f: de sexe féminin

²⁾ Veuillez indiquer pour les enfants habitant à l'étranger.

³⁾ Veuillez préciser l'activité (école, apprentissage, études, du ... au ..., activité professionnelle depuis le ..., etc.). Joindre le contrat d'apprentissage ou une attestation de l'institut de formation.

⁴⁾ Père/mère, beau-père/belle-mère, père nourricier/mère nourricière d'enfants accueillis, père adoptif/mère adoptive, frère/sœur, grand-père/grand-mère.



7161021 06.2013 100/000

2 Avez-vous touché des allocations pour enfants et/ou de formation professionnelle jusqu'ici et voulez-vous maintenant les faire valoir auprès de l'assurance de chômage ?

oui non - elles sont versées à l'autre parent

- autre motif:

3 Une autre personne (p. ex. un autre parent) a-t-elle droit aux allocations pour enfants et/ou de formation professionnelle ? C'est toujours le cas lorsque cette personne touche un revenu minimum de 585.-- CHF par mois (état le 1^{er} janvier 2013).

oui non

Remarques:

Avertissement

Veillez répondre à toutes les questions. Chaque question sans réponse entraîne une recherche supplémentaire d'informations et peut ainsi retarder le versement de l'indemnité de chômage.

Attestation

J'atteste avoir répondu complètement et conformément à la vérité à toutes les questions et prends connaissance du fait que je suis pénalement punissable pour les fausses indications données ou pour les faits que j'aurais cachés, si cela devait conduire à un versement indu d'indemnités de chômage et à un remboursement des montants perçus.

Lieu et date

La personne assurée

Annexes:

- livret de famille, certificat de naissance ou document équivalent
- certificat AVS (s'il existe)
- contrat d'apprentissage, attestation de l'institut de formation pour les enfants en formation

← Do you want to claim the child and/or education allowances from the unemployment fund?

← Does another parent already draw allowances at the company where he/she is employed? If so, you are not entitled to child allowances if the parent earns more than CHF 580 per month

Please enclose all necessary documents. (family booklet, AHV certificate, apprenticeship contract etc.)